



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1997

**Convention Ville de Niort / Mini Racing Niortais - Participation du
Mini-Racing 79 à la réalisation de stands couverts sur le circuit de
Cholette**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Ségolène ROYAL

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'association "Mini-Racing 79" créée le 31 décembre 1989 a pour objet de promouvoir la pratique du modélisme automobile radio-commandé et d'organiser des manifestations afférentes à ce sport.

Depuis de nombreuses années cette association organise plusieurs championnats de haut niveau sur le circuit mis à sa disposition par la Ville de Niort sur le site du quartier de Cholette - 5 compétitions sont programmées en 1997.

Pour permettre le déroulement correct des épreuves, l'association doit, pour chaque manifestation, louer des stands de toile. Le coût élevé de cette location (coût auquel il faut ajouter le gardiennage) amène à envisager la construction de stands couverts.

La Ville de Niort assurant la maîtrise d'ouvrage de l'opération, l'association accepte de participer au financement de cette opération pour la somme forfaitaire de **35.000 F**, soit 50 % de l'investissement réalisé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention ci-jointe,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer afin de percevoir la participation financière du club.

La recette sera inscrite au budget de l'exercice 1997.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN